EISSN 2260-5029

**Synergies Algérie** nº 33 – 2025 p. 129-152

# Le français en contact avec l'arabe dans la région de l'Oranie algérienne. De quelques caractéristiques morphosyntaxiques

**Aouda Mazot**
Université Mustapha Stambouli de Mascara, Algérie
oudamzt00@gmail.com
https://orcid.org/0009-0007-1754-9752

**Zahia Ghoul**
Université Oum El Bouaghi, Algérie
zahia.ghoul@ymail.com
https://orcid.org/0000-0001-5240-9578

Reçu le 13-08-2025 / Évalué le 10-10-20245/ Accepté le 30-11-2025

**Résumé**
Une recherche menée sur une période de huit ans (2017-2024) porte sur l'usage du français dans la région de l'Oranie, une aire géographique qui englobe huit wilayas de l'Ouest algérien. Malgré la diversité culturelle, ces différentes wilayas présentent des traits communs en ce qui concerne l'usage du français. Il s'agit dans cette étude d'analyser la mutation des lexies françaises au sein des parlers de l'Oranie. L'étude se concentre sur les mécanismes de leur adaptation au système linguistique de l'arabe dialectal. Les résultats obtenus montrent que les locuteurs de la région de l'Oranie s'approprient la langue et la remanient à leur gré. Il en résulte des unités linguistiques assimilées phonétiquement, syntaxiquement et morpho-syntaxiquement à l'arabe dialectal. La troncation, le genre et le nombre, ainsi que la dérivation impropre sont les dérivés de ces réadaptations. La dérivation propre constitue également un procédé de créativité lexicale : les locuteurs mixent des unités linguistiques appartenant aux deux langues (l'arabe et le français) pour créer de nouveaux mots qui n'appartiennent à aucune des deux langues.

**Mots-clés :** adaptation, dérivation, français, arabe dialectal, Oranie

**النحوية الصرفية الخصائص بعض :بالجزائر وهران منطقة في العربية مع الفرنسية تواصل**

**ملخص**
دراسة أجريت على مدى ثماني سنوات (2017-2024) تتناول استعمال اللغة الفرنسية فى منطقة الغرب الجزائري (الوهراني)، وهى منطقة جغرافية تضم ثماني ولايات من غرب الجزائر. على الرغم من التنوع الثقافي، تتقاسم هذه الولايات المختلفة خصائص مشتركة فيما يخص استعمال اللغة الفرنسية. تهدف هذه الدراسة إلى تحليل تحوّلات المفردات الفرنسية داخل لهجات منطقة الغرب الجزائري، وتُركز على آليات تكيفها مع النظام تُظهر النتائج المتحصل عليها أن متحدّثي منطقة الغرب الجزائري يستعملون اللغة اللغوي للعربية الدارجة.
ويعيدون تشكيلها وفقًا لرغبتهم، مما يؤدي إلى وحدات لغوية مندمجة صوتيًا وتركيبيًا وصرفيًا-تركيبيًا فى العربية الدارجة. يُعدّ كل من الاقتطاع، والتذكير والتأنيث، والإفراد والجمع، والاشتقاق غير المباشر من نتائج هذه إعادة

التكييف. كما يشكّل الاشتقاق المباشر أسلوبًا من أساليب الإبداع المعجمي، حيث يمزج المتحدّثون وحدات لغوية تنتمي إلى اللغتين (العربية والفرنسية) لتوليد كلمات جديدة لا تنتمي إلى أي منهما.

**الكلمات المفتاحية** : التكييف، الاشتقاق، الفرنسية، العربية الدارجة، القطاع الوهراني

**French in contact with Arabic in the Algerian Oranie.**
**Some morphosyntactic features**

**Abstract**
A research conducted over a period of eight years (2017-2024) examines the use of French in the Oranie region, a geographical area encompassing eight provinces of western Algeria. Despite cultural diversity, these different departments share common features regarding the use of French. This study aims to analyze the mutation of French lexies within the dialects of Oranie. It focuses on the mechanisms of their adaptation to the linguistic system of dialectal Arabic. The results obtained show that speakers in the Oranie region appropriate the language and reshape it at will. This results in linguistic units assimilated phonetically, syntactically, and morphosyntactically to dialectal Arabic. Truncation, gender and number, and improper derivation are the products of these readaptations. Proper derivation also constitutes a process of lexical creativity: speakers mix linguistic units belonging to both languages (Arabic and French) to create new words that belong to neither language.

**Keywords**: adaptation, derivation, French, arabic dialect, Oranie

## Introduction[1]

Comme l'a souligné Ghoul (2011 : 4), l'Algérie représente un tableau complexe où se côtoient des tensions liées à des politiques linguistiques homogénéisantes et des pratiques langagières plurilingues. Mazot ajoute qu'« En Algérie, le paysage linguistique est marqué par la présence de plusieurs langues (l'arabe, le français, le tamazight, l'anglais, l'espagnol, etc.) et dialectes (l'arabe dialectal avec ses variantes, le kabyle, le chaoui, le tasahlit, le mozabite, *etc*.). L'arabe algérien est un mélange de différentes langues » (Mazot, 2021a : 1109). Morsely (2007), de son côté, aborde la question de la situation linguistique en Algérie qui, d'après elle, est caractérisée par la présence de plusieurs langues (diglossie arabe, le turc, le berbère. Les recherches montrent aussi que ce pays est « un lieu de rencontre de civilisations multiples. Différents peuples s'y sont succédé ;

[1] Aouda Mazot est auteur des sections 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et de la conclusion, Zahia Ghoul est auteur de l'introduction et de la section 2.

ce n'est pas très important de les passer en revue parce que citer certains, c'est en oublier beaucoup d'autres. L'essentiel est de signaler que chaque peuple y a introduit son idiome et sa culture comme le cas de la France. » (Ghoul, 2011 :04). Pendant plus de 132 ans (de 1830 à 1962), l'Algérie a été sous la colonisation française, les autorités occupantes ont essayé bel et bien de franciser le peuple algérien à travers une stratégie d'assimilation dont l'objectif était d'imposer la langue française et de réduire le rôle de la langue arabe. Bien que cette politique ait échoué, la langue française est toujours présente dans les pratiques langagières des Algériens, 60 ans après l'indépendance.

Dans les textes officiels algériens, le français est défini comme deuxième langue étrangère, après l'anglais, mais en réalité, cette langue occupe la seconde position après la langue officielle (l'arabe classique). Pour Grandguillaume (2004), le statut de la langue française au Maghreb, dont l'Algérie, est ambivalent, « elle fut la langue du colonialisme, introduite par lui, langue des chrétiens oppresseurs de l'islam et négateurs de l'identité algérienne : aspect ressenti, mais aussi inculqué sans cesse par la propagande officielle et les partisans d'une arabisation monolingue, tous habiles à culpabiliser les francophones, "parti de la France" » (Grandguillaume, 2004 : 96).

Après l'indépendance, l'État algérien a adopté une politique d'arabisation, qui luttait contre l'usage du français dans les pratiques officielles dont l'administration. En effet « Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part, il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais, mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme » (Caubet, 1998 : 123). Bien qu'elle porte en elle les séquelles d'un passé colonial dur, la langue française a véhiculé, pour des décennies, le savoir et l'officialité en Algérie, en étant la langue de la science et de la technologie. Sur le plan social, le français est un moyen de promotion et un indice d'intellectualité. Sebaa (2002) résume cette situation unique : « La langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue de l'enseignement, elle reste une langue de transmission de savoir, sans être la

langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif » (Sebaa, 2002 : 95), un paradoxe sociolinguistique qui souligne un positionnement face à une langue héritée du colon, rejeté dans les discours officiels mais enracinée dans les pratiques langagières des Algériens.

## 1. Problématique et hypothèse(s) de recherche

La langue française est omniprésente dans les parlers algériens ; son contact permanent avec l'arabe dialectal donne lieu à de nouvelles unités linguistiques qui n'appartiennent à aucune des deux langues. Notre réflexion se trace comme objectif de mettre en exergue les phénomènes morphosyntaxiques qui résultent de l'usage de la langue française par les locuteurs de l'Oranie. Notre questionnement peut être donc formulé comme suit :

- Comment le français peut-il être un vecteur de créativité linguistique chez le locuteur de l'Oranie ?
- Quels sont les procédés linguistiques exploités par les locuteurs de l'Oranie et qui leur permettent de créer de nouveaux mots en utilisant des radicaux et des suffixes appartenant à l'arabe dialectal ou à la langue française ?
- Quelles adaptations linguistiques subissent-elles les lexies empruntées à la langue française ?
- Comment peut-on justifier ces phénomènes linguistiques ?

Pour répondre à ces questions, nous pouvons supposer que :

- Les locuteurs de l'Oranie essaieraient d'imposer leur propre identité culturelle en recourant à des procédés linguistiques qui servent à adapter les lexies françaises au système linguistique de l'arabe dialectal ou à créer de nouvelles unités linguistiques. Comme ils pourraient combiner des morphèmes arabes ou français pour former des néologismes qui reflètent leur réalité socioculturelle.
- Les lexies empruntées au français subiraient des adaptations phonétique et morphosyntaxique pour qu'ils soient intégrés dans le système linguistique des parlers de l'Oranie. Elles pourraient subir

également une adaptation sémantique pour correspondre au nouveau contexte socioculturel.

- Ces phénomènes linguistiques seraient dus à des facteurs sociolinguistiques généraux tels que le besoin linguistique et le pouvoir d'une langue par rapport à une autre, ou spécifiques tels que le statut de la langue française en Algérie, son contact avec les parlers locaux et le besoin d'expression identitaire chez le locuteur algérien.

## 2. Cadre théorique

### 2.1. La sociolinguistique urbaine

Notre recherche s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique urbaine, entreprise par William Labov (1976), pour qui « la langue est une institution sociale » elle « reflète les variations sociales et géographiques » au sein des communautés. L'approche labovienne montre que les variations linguistiques ne sont pas des phénomènes aléatoires, mais sont liées à des facteurs sociaux systématiques. En partant de ce principe, nous avons décidé de mener une enquête qui vise à mettre en lumière la relation entre langue, identité et communauté. Le choix de la région de l'Oranie reflète parfaitement cette perspective dans laquelle s'inscrit notre recherche.

### 2.2. La néologie

Selon Dubois et al. (2002), la néologie est « le processus de formation de nouvelles unités lexicales » (Dubois et *al*., 2002 : 322). Plusieurs recherches ont été consacrées à la néologie et au néologisme (Deroy 1971, Guilbert 1975, Sablayrolles 2000/2002, Gaudin & Guespin 2002, Candel 2017, etc.). Il s'agit d'un phénomène linguistique qui consiste en la création de nouveaux mots ou de nouveaux sens, des néologismes**.** Elle se divise en deux :

- La néologie de forme est la formation, par dérivation ou composition de nouveaux mots qui n'existaient pas avant ;
- La néologie de sens est le fait d'attribuer un mot déjà existant dans la langue un nouveau sens, totalement nouveau ou un sens exprimé par un autre mot.

Ces nouveaux mots ou sens répondent à un besoin linguistique ou une nouvelle réalité sociolinguistique. La néologie résulte d'un ensemble de procédés dont :

a) l'emprunt, un mot ou un fragment qu'un locuteur emprunte à une autre langue. Dans l'arabe algérien, on peut citer *miroir* (au français), *shopping* (à l'anglais), *facha* (à l'espagnol), *nanna* (au turc), *gosto* (au portugais), etc. ;
b) l'adaptation des mots empruntés ou existant dans la langue d'accueil.

- adaptation phonétique : dans l'arabe algérien, il existe un grand nombre de mots français adaptés, on peut en citer [**f**aliza] pour *valise*, [**bɔʃ**ta] pour *poste*, [baRwita] pour *brouette*, [bjɛ̃faka] pour *bien vacant,* etc. ;
- l'adaptation sémantique : un mot acquiert une nouvelle signification. En arabe dialectal quelques mots français ont acquis de nouveaux sens tels que *politique* (mensonge), *faire la chaîne* (faire la queue), *épaules* (favoritisme), etc. ;

c) la création de nouveaux mots. Selon Mazot (2021a) : « Toute langue vivante est en perpétuel changement ; des mots disparaissent et d'autres surgissent. La créativité lexicale est un procédé qui permet à toute langue de survivre et de poursuivre, en même temps, son parcours de développement » (Mazot, 2021a: 1109). La création de nouveaux mots est un fait naturel qui répond au besoin incessant de l'être humain de nommer des objets ou des faits nouveaux.

Nombreux sont les facteurs qui conduisent les locuteurs à la création de nouveaux mots.

- Le développement technologique engendre de nouveaux objets ou de nouvelles situations, ce qui donne lieu à de nouveaux concepts qui nécessitent des termes spécifiques. On peut citer les termes qui sont apparus avec l'évolution d'Internet. C'est donc dans la transition d'une langue à l'autre (traduction) ou d'une réalité à une autre que les nouveaux termes apparaissent.
- Le changement culturel : Tout ce que subit la société comme changement influe de manière directe ou indirecte sur sa culture

surtout ses membres, qui ont un intérêt à leur culture d'origine mais qui sont influencée par celle de l'Autre, cela revient bien entendu à des raisons d'ordre historique et sociale. Les domaines de *désign*, du marketing, de la mode, et du cinéma sont un bon exemple de ce fait.

- L'influence des langues étrangères : la langue s'enrichit à travers l'emprunt de mots appartenant à d'autres langues.
- La créativité linguistique : sur tous les plans joue un rôle dans la création de néologismes qui représentent « un ensemble de désignations spécifiques d'un certain domaine de l'activité humaine : science ou une de ses applications (par exemple : biologie et médecine, chimie et pharmacopée, etc. » (Hagège, 1983 : 33).

La langue est une institution sociale, son évolution dépend des facteurs sociaux et du contexte social dans lequel évoluent les locuteurs. Les contextes politiques et socio-économiques sont également un facteur qui pousse les locuteurs à créer de nouveaux mots ou à attribuer à d'autres déjà existants une nouvelle signification. Les locuteurs recourent à la créativité lexicale pour des besoins linguistiques. Il s'agit aussi d'une forme d'émancipation (Mazot, 2021b), ou pour des raisons humoristiques (Mazot, 2021a).

## 3. Présentation du corpus

Notre corpus est constitué d'un ensemble de lexies extraites des parlers de l'Oranie. Dans le cadre de notre recherche, nous avons veillé à prendre en considération plusieurs facteurs importants qui pourraient garantir la représentativité de notre échantillonnage.

- La tranche d'âge des informateurs, qui s'étend de 18 à 70 ans, nous permet d'observer les décalages générationnels en matière de prononciation et d'adaptation des lexies empruntées à la langue française. Les différentes catégories d'âge nous présentent également une vision panoramique des différents procédés linguistiques adoptés par les locuteurs pour la création de nouvelles unités linguistiques.

- Le fait d'inclure des hommes et des femmes dans l'enquête nous aide à saisir les différentes nuances expressives chez les deux sexes.
- Le choix d'un espace régional large englobant plusieurs wilayas, nous permettra de mettre en exergue la diversité qui caractérise le paysage linguistique de la région de l'Oranie. Les contextes urbain et rural se distinguent l'un de l'autre par le vocabulaire utilisé et la manière dont les mots sont intégrés dans les parlers de chaque sphère.

Il faut souligner que la région de l'Oranie englobe huit wialayas. Chacune a sa propre culture et son propre parler. Mais en ce qui concerne l'usage des mots français dans les discours des locuteurs, il n'y a pas de grand décalage. Ces points seront illustrés dans les pages qui suivront.

## 4. Cadre méthodologique et objectif(s) de recherche

Notre objectif, à travers la présente recherche, est de faire une étude linguistique de quelques phénomènes de l'usage de lexèmes empruntés à la langue français dans les parlers de l'Oranie, ou de la création de nouvelles unités linguistiques à partir de mots, radicaux et affixes qui appartiennent soit à la langue française soit à l'arabe dialectal. Nous ne visons pas à faire l'inventaire de ces mots mais de proposer une explication scientifique des procédés à travers lesquels ont été adaptés ou créés ces mots et la façon dont ils sont intégrés dans les parlers de l'Oranie. Pour ce faire, nous avons adopté la démarche méthodologique suivante :

- constitution du corpus : nous avons commencé par collecter un ensemble considérable de lexies représentatives des différents parlers de l'Oranie. Notre corpus est constitué de mots entièrement ou partiellement français utilisés par les habitants d'Oran, de Mascara, Saida, Tiaret, Sidi Belabès, Relizane, Mostaganem et Tlemcen. Ces lexies ont été prises de discours dans les interactions langagières quotidiennes, dans les réseaux sociaux ou dans les médias ;
- le tri des lexies : le nombre des mots collectés était grand, nous avons sélectionné ceux qui représentent des cas variés ;

- le classement des lexies : après le choix des lexies susceptibles d'être analysées, nous les avons classées dans des catégories, celles qui figureront dans les pages qui suivront ;
- étude des lexies : cette étape est fondée sur une approche analytique. Elle vise à chercher et à identifier les caractéristiques et les particularités propres à l'usage du français dans les parlers de l'Oranie.

## 5. Contexte de recherche

### 5.1. Contexte géographique

*Oranie* vient d'*Oran*, l'appellation française du nom arabe Wahrân, la capitale de l'ouest algérien.

L'équivalent du terme *Oranie* en arabe est al-Qiṭāʿ al-Wahrānī, ou le secteur oranais ou la partie oranaise. Mais dans le discours officiel et médiatique algérien, on préfère l'*Ouest algérien* bien que cette aire géographique soit plus large en réalité pour englober des wilayas appartenant au sud-ouest de l'Algérie.

L'Oranie est une région qui se situe au nord-ouest de l'Algérie et qui englobe 8 wilaya ; 4 wilayas côtières (*Oran*, *Mostaganem*, *Ain Temouchent* et *Tlemcen*) et 4 wilayas internes, *Mascara*, *Saida*, *Relizane* et *Tiaret*). La capitale de cette aire est *Oran*, d'où le nom *Oranie*.

L'Oranie est limitée au nord par la mer méditerranée, à l'ouest par le Maroc, à l'ouest par la vallée de Chelef et les Monts de l'Ouarsenis et au sud par les hauts-plateaux du Sersou.

### 5.2. Contexte sociolinguistique

La région de l'Oranie englobe huit wilayas. Malgré la diversité culturelle et linguistique qui caractérise chaque région, les locuteurs de l'Oranie ont des points communs qui les font réunir, dans, en plus de la même aire géographique, la même sphère sociolinguistique.

Les langues présentes dans cette région sont comme suivant.

### 5.2.1. L'arabe classique

Il représente la langue officielle de l'Algérie, depuis l'indépendance. Pendant la colonisation française, l'arabe classique était absent dans les pratiques quotidiennes et administratives, mais quasiment présent dans les écoles coraniques. En réalité, le rôle de l'arabe classique, en plus d'être la langue du Coran, est réservé à la transmission du savoir. Mais dans la vie quotidienne, cette langue n'a aucune existence.

### 5.2.2. L'arabe dialectal (algérien)

L'arabe dialectal est la langue maternelle de la majorité des Algériens. Il est considéré comme une langue informelle, car son usage est oral et n'est pas écrit. L'arabe dialectal a plusieurs dialectes qui varient selon les régions. Chaque dialecte a des caractéristiques phonétiques et linguistiques qu'il serait impossible, faute d'espace, de les exposer dans cet article. Nous n'allons illustrer que les parlers de l'Oranie, puisqu'ils font l'objet de cette recherche.

Les parlers de l'Oranie divergent dans quelques points et se ressemblent dans d'autres. Les caractéristiques de chaque parler prendraient des pages, alors que nous sommes limitées par un nombre déterminé.

Grosso modo, le parler oranais (d'Oran) est proche des parlers mascarien et belabesien. Le parler relizanais est très proche du parler chelefaouis (de Chelef) mais il a des traits de prononciation communs avec le parler mostaganemois. Le parler tlemcenien est unique. S'il ne s'agissait pas de l'usage du français dans les différents parlers de l'Oranie, on l'aurait exclu de cette étude.

### 5.3. Le français dans le parler de l'Oranie

Comme nous l'avons avancé dans les pages précédentes, la langue française a un statut particulier en Algérie. C'est une langue étrangère et seconde en même temps, c'est la langue d'un colonisateur détesté mais elle constitue une marque de prestige et de positionnement social. Malgré son statut de langue étrangère, dans les manuels scolaires, cette langue est présente dans les pratiques linguistiques des Algériens.

En plus de son omniprésence dans le parler des Algériens, elle fait partie des documents administratifs, tel que l'est l'arabe officiel. Les entretiens d'embauches et les concours de recrutement dans les entreprises publiques et privées se font en français comme le sont les discours des intellectuels et cadres hauts gradés qui n'auraient que cette langue pour s'exprimer ou échanger leur point de vue.

Le français a une position vitale dans les pratiques langagières des habitants de l'Oranie. Son usage est plus élevé dans les zones citadines.

Les mots utilisés sont soit des mots empruntés à la langue française et gardés tels quels ou adaptés aux systèmes phonétique et syntaxique de la langue arabe, soit des mots créés à partir d'un mélange d'unités appartenant aux deux langues. C'est à ces deux derniers phénomènes que nous allons nous intéresser dans cet article.

## 6. Adaptation morphologique des emprunts français

### 6.1. La troncation

La troncation, ou « *Procédé d'abrègement d'un mot polysyllabique par suppression d'une ou plusieurs syllabes » (Le Petit Robert)* est la forme la plus usuelle dans les pratiques langagières des locuteurs de l'Ouest algérien. Le retranchement des syllabes au début ou à la fin des mots français est le procédé le plus exploité et que nous pouvons classer dans l'aphérèse et l'apocope. Nous nous y intéressons dans cette présente étude.

L'aphérèse et l'apocope sont deux procédés linguistiques qui constituent des formes de métaplasme. Elles consistent en la suppression de voyelle(s), de consonne(s) ou de syllabe(s) d'un mot. Très récurrents à l'oral, ces procédés constituent le reflet d'une intervention directe sur le mot. Elles entrent dans le cadre du langage populaire et constituent des créations individuelles ou collectives.

Dans le parler des locuteurs de l'Oranie, nous avons pu détecter un ensemble de mots qui ont subi ces procédés :

- [tRisinti] d'« électricité » : la suppression de la syllabe « élec » au début. C'est le phénomène de l'aphérèse.

- [KɔmbRɔmo] d'« encombrement » : la suppression de la première syllabe du mot. Il s'agit de l'aphérèse. L'aphérèse renvoie donc à la chute d'un phonème, d'une lettre ou d'une syllabe au début du mot. Nous constatons la suppression d'un [en] au début du mot. La voyelle nasale [ã] a subi une dénasalisation pour devenir une voyelle orale [o].

L'apocope est formée par la « *chute d'un phonème, d'une ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot* ». Pour ce procédé, nous avons pris deux exemples :

- [kartab] : nous constatons la chute du dernier phonème. En langue arabe il n'y a pas de rencontre entre deux sons muets, donc il était obligatoire pour les locuteurs de supprimer le son [l] parce qu'il est impossible de le prononcer après le [b].
- [Risto]: est le troncat de *restaurant*. La troncation s'est effectuée au niveau de la syllabe finale. Le présent lexème diffère de l'apocope français *Resto* avec [ɛ] qui devient un [i].
- [mikRo] : le lexème est le résultat d'une apocope polysyllabique qui a permis de supprimer les mots « portable » et « ordinateur » (micro-portable, micro-ordinateur). Dans la langue française, le lexème « micro » est la troncation du mot « microphone ». Donc, dans le contexte algérien, il y a un détournement sémantique du lexème (de *microphone* en français à *microportable* en arabe dialectal).

Ces procédés linguistiques, l'aphérèse et l'apocope, sont dus généralement à des facteurs sociolinguistiques. Le nombre de syllabes dans un mot est parfois plus élevé, ce qui pousse nos locuteurs à en supprimer quelques-unes pour pouvoir prononcer le mot. Le facteur de l'économie du langage a également un rôle crucial : prononcer plus de mots en peu de temps. La langue sert à communiquer, l'économie du langage renvoie donc au fait d'utiliser les mots de la langue, ou le langage en général, d'une manière concise, d'où l'efficacité et la nécessité des procédés de l'abréviation et de la troncation. L'économie du langage ne consiste pas seulement dans le choix des mots et expressions courts mais dans la minimisation de quelques lexèmes, considérés comme longs, à travers la suppression de quelques phonèmes et syllabes pour pouvoir transmettre le

message de la manière la plus claire et rapide possible. L'apocope et l'aphérèse entrent donc dans le cadre de ce principe qui consiste au relâchement et à la simplification des unités pour pouvoir dire beaucoup de choses en peu de temps.

En plus du facteur de l'économie du langage, le niveau intellectuel joue un rôle très important. Un exemple comme [KɔmbRɔmo] est produits par des personnes qui ne maitrisent pas la langue française ; ils n'en connaissent que quelques mots qu'ils utilisent par besoin de communication et qu'ils réadaptent en fonction des systèmes phonétique et morphosyntaxique de leur langue ou parler.

## 7. Adaptation morphosyntaxique des emprunts français. Le genre et le nombre

En langue française, le genre et le nombre sont marqués par *un/le*, *une/la*, *des/les*. Ces articles constituent également une marque de détermination du nom qui peut être défini ou indéfini. En langue arabe, la détermination des noms comme définis se fait à l'aide du préfixe «ال » collé au nom quels que soient son genre et son nombre alors que son absence indique que le nom est indéfini, ce suffixe est prononcé [a] devant les lettres accentuées. Mais pour marquer le féminin, en langue arabe, on doit ajouter la «ة » [maRbuta] à la fin du mot, alors qu'elle n'est pas prononcée.

Le pluriel est marqué par trois désinences : le masculin prend [un], le féminin [ɛt], alors qu'il y a un nombre important de noms masculins et féminins qui n'ont pas de marques régulières pour le pluriel, il s'agit du pluriel brisé.

Dans le parler de l'Oranie, ces règles de l'arabe standard sont aussi appliquées sauf pour le pluriel avec [un] qui n'est pas utilisé. Ainsi, les noms empruntés à la langue française sont adaptés morpho-syntaxiquement selon les règes du parler arabe.

Voici quelques exemples :

| Mot d'origine en langue française | | Le genre | | Le nombre (pluriel) | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Masculin** | **Féminin** | **Masculin** | **Féminin** | **Masculin** | **Féminin** |
| | *Télévision* | [tili] | | | [tilijɛt] |
| *Cartable* | | [KaRtab] | | [kRatib] | |
| *Bâtiment* | | | [batima] | | [batimɛt] |
| | *Autombile* | [lɔto] | | [lwata] | |
| *Infirmier* | *Infirmière* | [faRmli] | [faRmlija] | [fRamal] | [faRmlijɛt] |
| *téléphone* | | [tiRifun] | | | [tiRifunɛt] |
| | *Misère* | | [miziRija] | | |

**Tableau 1.** Quelques lexies adaptées au système morphosyntaxique de l'arabe dialectal

Dans ce tableau, nous avons présenté quelques exemples qui représentent différents phénomènes d'adaptation morphosyntaxique et même phonétique de mots empruntés à la langue française. Nous pouvons souligner qu'il y a :

- des noms français masculins qui sont masculins au singulier et au pluriel ;
- des noms féminins qui restent féminins au singulier et même au pluriel ;
- des noms féminins qui deviennent masculins dans le parler algérien, puis redeviennent féminins au pluriel.

Mais le point commun entre tous ces cas et d'autres, qu'on ne peut pas citer tous, est qu'ils subissent, en plus de l'adaptation morphosyntaxique, une adaptation phonétique :

- [e] devient [i] et [ɛ] se transforme à [a] ;
- le son [ɑ̃] subit une dénasalisation pour devenir [a] ;
- Le son [ɛ̃] au début est supprimé alors qu'il devient [a] s'il est à la fin du mot.

La suppression des voyelles nasales et des syllabes au début et à la fin des mots nous permet de confirmer ce que nous avons avancé dans la section « troncation » et les phénomènes linguistiques qui y sont attachés.

## 8. La dérivation

La dérivation désigne la production de mots construits par affixation. C'est un procédé de formation d'unités lexicales nouvelles à partir d'un

matériel morphologique qui existe déjà. C'est le procédé de morphologie lexicale qui enrichit le répertoire lexical d'une langue. On distingue deux grands types de dérivation, la dérivation affixale (dérivation propre) et la dérivation non affixale (impropre).

Les mots dérivés sont créés selon le procédé de l'affixation qui consiste en l'adjonction d'un préfixe ou d'un suffixe à la base arabe ou française. La suffixation est le type de dérivation le plus fréquent dans notre corpus.

Nous nous intéressons dans cet article aux mots créés en se basant sur des radicaux, des préfixes ou des suffixes français. Selon Guilbert (1975 : 97) : « un mot étranger, dès le moment où il sert de base à une dérivation selon le système morphosyntaxique de la langue […] est véritablement intégré à notre langue ».

La proportion des mots formés par dérivation suffixale dans notre corpus est écrasante, cela permet de dire que les néologismes formés à partir du procédé de dérivation suffixale sont répandus de manière marquante en Algérie. Nous choisirons quelques exemples :

### 8.1. La dérivation propre (affixale)

La dérivation affixale est le procédé syntaxique le plus employé et qui permet d'enrichir une langue et de créer, à partir d'un radical, un ou plusieurs mots.

#### 8.1.1. Noms

La création de nouveaux noms à partir de lexèmes français est très répandue dans la région de l'Oranie. Ces mots ne figurent pas encore dans les dictionnaires français, pour la simple raison qu'ils constituent une déviation par rapport à la norme.

| Mots | Nature grammaticale | Sens |
|---|---|---|
| - Dégoutage | - Nom commun | - Démotivation, désintéressement, ennui, dégoût |
| - Trainage | - Nom commun | - S'entraîner dans une salle d'exercices physiques. |
| - Profiatage | - Nom commun | - Tirer profit d'une personne avec excès. |
| - Hitiste | - Nom d'agent | - Chômeur |
| - Taxieur | - Nom d'agent | - Chauffeur de taxi |
| - Parkingeur/ parkineur | - Nom d'agent<br>- Nom d'agent | - Personne qui garde les voitures dans un parking qu'ils créent dans des lieux publiques de manière informelle |
| - Parasoleur | - Nom d'agent | - Personne qui loue des parasols dans la plage. |

**Tableau 2 :** Quelques noms créés à partir de mots français

Les exemples dans le tableau illustrent la variété des procédés linguistiques adoptés par les locuteurs de l'Oranie et leur appropriation d'une langue qui n'est pas la leur. D'un point de vue grammatical, la nominalisation se fait à partir d'un verbe (*réglage, information, usure*, *commencement,* etc.) ou d'un adjectif (*capacité, prudence, socialisme, etc*.) mais dans les exemples ci-dessus, les noms formés ne respectent pas ces règles syntaxiques.

- *Dégoutage* : est formé à partir du nom « dégoût » ou de l'adjectif « dégouté » ;
- *Trainage* : est utilisé pour remplacer le nom « entrainement », donc il est formé à partir du verbe « entraîner » qui a subi une troncation par la suppression de la syllabe [en] pour devenir « trainer » et qui correspond à un sens totalement différent.
- *Profitage* : formé à partir du verbe « profiter » et dont le vrai nom est « profit ».

Le suffixe -*age*, sert à former des noms à partir de verbes, et indique l'action du verbe. Bien que ce mécanisme soit accepté dans « trainage » malgré la fausseté du nom, dans « dégoutage » il n'y a aucun respect de cette règle car il est formé à partir d'un nom ou d'un adjectif. Ainsi, ce suffixe est très productif de noms dans les parlers de l'Oranie.

- *Hitiste* : est formé à partir du nom arabe « hit » (mur) et du suffixe français « iste » qui sert à former un nom de métier, d'une activité ou un nom lié à une idéologie ou une doctrine. Le nom « hitiste » est ironiquement formé pour renvoyer à une personne oisive (un chômeur) qui tient le mur toute la journée sans avoir quelque chose à faire.
- *Taxieur, parasoleur*, et *parkineur*( ou *parkingeur*) : -*eur* est un suffixe nominal désignant une personne impliquée dans une action, une fonction ou un domaine. Il sert à composer des noms à partir du participe présent du verbe. Mais dans ces exemples, il est ajouté aux noms *taxi*, *parasol* et *parking*. Bien que le mot « taxieur » ait rejoint *Le petit Larousse Illustré* et d'autres dictionnaires français, il reste toujours un nom typiquement algérien qui a été créé pour se distinguer du nom français « chauffeur de

taxi ». Les deux lexèmes *parasoleur*, et *parkineur*(ou *parkingeur*) n'ont pas d'équivalents français, ils renvoient à un phénomène social algérien : des jeunes exercent une activité clandestine (louer un parking) ou saisonnière (louer des parasols dans la plage).

### 8.1.2. Verbes

En langue arabe, les verbes ne sont pas classés dans des groupes comme le sont les verbes dans la langue française. La forme infinitive du verbe arabe est elle-même sa forme passée. Dans les parlers de l'Oranie, les verbes empruntés à la langue française sont adaptés au fonctionnement syntaxique du verbe de l'arabe dialectal : pour un verbe comme « réclamer » la conjugaison au présent se fait comme suivant :

| En arabe dialectal | En français |
|---|---|
| - [nRiklami] | - Je réclame |
| - [tRiklami] | - Tu réclames |
| - [jRiklami] | - Il/ elle réclame |
| - [nRiklamo] | - Nous réclamons |
| - [tRiklamo] | - Vous réclamez |
| - [jRiklamo] | - Ils /elles réclament |

**Tableau 3.** Le verbe « réclamer » au présent arabe

Le même verbe se conjugue au passé comme suivant :

| En arabe dialectal | En français |
|---|---|
| - [Riklamit] | - J'ai réclamé |
| - [Riklamat] | - Tu as réclamé |
| - [Riklama] | - Il/ elle a réclamé |
| - [Riklamina] | - Nous avons réclamé |
| - [Riklamito] | - Vous avez réclamé |
| - [Riklamau] | - Ils /elles ont réclamé |

**Tableau 4.** Le verbe « réclamer » au passé arabe

Ce qui nous importe dans cette section est la création de nouveaux verbes à partir de noms français ou non français, comme nous le verrons dans les cas qui suivront. Pour pouvoir les expliquer, nous allons les mettre au présent arabe, car comme nous l'avons montré ci-haut le verbe arabe n'a pas de forme infinitive propre, son passé est son infinitif :

- *[*jkamiri*]* : le verbe « camérer » qui signifie *filmer*, a été créé à partir du nom *caméra*. Dans un article publié le 25 juin 2005 dans le blogue des correcteurs du Monde. Fr et intitulé « langue sauce piquante », on écrit à propos de ce verbe : « Mot du français algérien, ou *françalgérien*,

équivalent de « filmer ». On peut supposer que *camérer* se conjugue comme « galérer » : je camère, camérons, qu'ils camérassent, etc. ».

- *[*jsɛlfi*]* : l'acte de prendre selfie.
- *[*jzufɛr] : créé à partir du nom « ouvrier », le verbe désigne l'acte de partir dans une autre région pour travailler et y rester jusqu'à la fin de ce travail : travailler dans une ferme, dans une terre agricole, dans la maçonnerie, *etc*.
- [jafliksi] : formé à partir de « flexy », le verbe désigne l'acte de charger son crédit de carte SIM.

### 8.2. La dérivation impropre (non-affixale)

La dérivation impropre, la conversion, la translation, l'hypostase, la dérivation implicite, la dérivation à morphème zéro sont des termes employés par les linguistes pour désigner un procédé grammatical qui consiste à faire passer un mot d'une catégorie à une autre. Le mot change de classe grammaticale sans changer de forme. La dérivation impropre peut faire passer les mots d'une partie du discours à une autre et, par conséquent, former des mots nouveaux. D'autre part, les mots peuvent être employés dans la fonction des autres parties du discours sans former des mots nouveaux. Ce procédé est très courant et très économique sur le plan de la langue.

Ainsi dans leur quotidien, les locuteurs de la région de l'Oranie emploient des exemples qu'on peut ranger dans :

**a) L'adjectivation**

L'adjectivation est un processus ou un mécanisme qui consiste à donner à un nom la valeur d'un adjectif, comme nous le voyons dans les deux exemples suivants :

- « lhala raha danger » (C'est très ***danger**)
- **«** Portabli kan silence **» (**Mon portable était ***silence)**

Les deux noms « danger » et « silence » sont employés à la place des adjectifs « dangereux » et « silencieux ». Mais dans les deux exemples suivants c'est le participe passé qui est adjectivisé :

- « obligé elia nrouh» (C'est ***obligé** d'aller)
- **«** Mnervé **»** (Il est **énervé**)

Il s'agit dans ces exemples d'une adjectivation qui consiste à faire passer un substantif (danger, silence) ou un participe passé (obligé, énervé) dans la catégorie des adjectifs pour remplacer les adjectifs *dangereux, silencieux, obligatoire, nerveux*.

**b) L'adverbialisation**

L'adverbialisation est le fait de donner à un mot le caractère ou le rôle d'un adverbe.

- « Rah mrid grave » (Il est malade *__grave__)
- « Rouh direct » (Va *__direct__)
- « Mchi rapide » (Marche *__rapide__)

Les locuteurs font passer des adjectifs (*grave, direct, rapide*) dans la catégorie des adverbes pour remplacer les adverbes : *gravement, directement, rapidement*.

Mais qu'est ce qui pousse les locuteurs de l'Oranie à employer ces mots ? À notre avis, les mots *dangereux*, *silencieux, obligatoire, nerveux, gravement, directement* et *rapidement sont* lourds au niveau des syllabes. Il s'agit donc de l'économie du langage. Selon Mounin (2004 : 119) : « l'économie d'une langue est le résultat de l'application, à la fonction de communication, du principe du moindre effort ». Nous voyons, avec de tels exemples ce que peut signifier la fonction économique du code linguistique employé. Une mise en mot brève qui réunit les locuteurs sur le même principe : moins de mots pour plus de temps.

**c) D'autres cas**

- « Sahbi les hommes » (Mon ami est *__les hommes__)
- « Rani ça va » (Je vais *__ça va__)

Ces deux exemples illustrent à quels points la dérivation n'a pas de limites. Dans le 1er cas, le syntagme nominal « les hommes » a subi une adjectivation pour remplacer les adjectifs *courageux* ou *solidaire*. Dans le 2e cas, la phrase « ça va » a subi une adverbialisation pour remplacer l'adverbe « bien ».

## 9. Le calque morphologique

Le calque est une forme de traduction littérale d'un mot ou d'une expression appartenant à une langue étrangère. Selon Dubois et *al*. (2002), il y a calque « quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (le français, par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (Allemand ou o anglais, par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé formé de mots existant aussi dans la langue » (Dubois et *al*., 2002 :73). Le mot français *« gratte-ciel »* représente un calque du mot anglais *« skyscraper »* traduit littéralement (*scraper/gratte* + *sky/ ciel*).

Dans cette section, nous allons nous intéresser au calque formel qui consiste en la création de nouveaux lexèmes imitant d'autres mots existant dans une langue étrangère. Les locuteurs algériens, ceux de la région de l'Oranie en particulier, créent de nouveaux mots en mixant un radical arabe et un suffixe français en imitant des mots existant dans la langue française, comme nous le voyons dans les exemples suivants, que nous avons extraits de notre corpus :

- *Fechlesse* **:** est formé à partir du radical tiré de l'arabe dialectal *fechla*, la fatigue, et du suffixe français *esse,* le mot qui signifie dans l'arabe dialectal la fatigue a été formé par calque morphologique du mot *faiblesse*.
- *Chkilisme :* est formé à partir du radical arabe « chkil », qui renvoie à l'acte de dire n'importe quoi, et le suffixe-*isme*. Le mot est un calque du mot français « ridiculisme », le caractère de ce qui est ridicule. Il existe un autre mot, synonyme, « Rtilisme » et qui est formé selon le même principe.

Pour un Français, ces néologismes ont l'air d'être des anomalies flagrantes, des faits linguistiques étranges ou incorrects, mais pour le locuteur algérien, il relève d'une confirmation d'une identité purement algérienne, d'un pouvoir exercé sur une langue qui n'est pas la sienne. Le locuteur domine cette langue étrangère au lieu d'être dominé. Nous nous accordons avec Hamers (1997) qui voit que le calque linguistique « peut être utilisé par snobisme ou pour exprimer la volonté de paraître à la mode […] ce qui est dû à un substrat linguistique perçu comme une

influence de la langue maternelle sur la langue seconde ou étrangère. » (Hamers, 1997 : 64). Dans le contexte algérien, ces cas de figure reflètent le paradoxe qui caractérise le positionnement des locuteurs algériens et que nous avons soulignés dans les premières pages : l'Algérien méprise le français, la langue d'un colon oppresseur, mais il l'utilise parce qu'elle constitue un prestige, un moyen de promotion et un indice d'intellectualité.

**Conclusion**

Notre présente contribution avait pour but de dresser l'aspect général de l'usage et de l'adaptation du français dans la région de l'Oranie. L'analyse des facteurs et des phénomènes liés à l'usage du français dans les interactions quotidiennes des locuteurs du secteur oranais permet de déceler des liens compliqués, bridés entre le contexte socioculturel et la situation de communication.

Les locuteurs de l'Oranie imposent leur propre identité, culturelle et linguistique, en assimilant les mots français au système linguistique de l'arabe. Cependant, il est à noter que le relâchement phonétique et l'économie du langage ont un rôle important dans cette réadaptation, la troncation avec ces deux formes l'aphérèse et l'apocope en est un bon exemple.

Sur le plan syntaxique, la dérivation, la composition et le calque sont les procédés les plus exploités par nos locuteurs pour créer de nouveaux mots ou de nouveaux sens.

Créer des noms, des verbes, des adjectifs et des adverbes à partir d'autres mots français ou arabes est un sport prisé en Algérie. Les Algériens y nominalisent, verbisent, adjectivisent et adverbialisent à tout va.

Ces phénomènes témoignent d'une émancipation linguistique, qui pourraient avoir des raisons historique (la haine du colon), politique (le conflit franco-algérien), ou culturel (le mépris de la langue de l'ennemi). Selon Queféllec (2007) « Les prises de position en faveur de la variété régionale de français sont inséparables de la prise de conscience d'une identité culturelle souvent minorée pour des raisons politiques ou économiques. ». Il s'agit selon Mazot d'une revendication d'un « français

d'ici » par rapport à un français officiel. Queféllec (2007) voit que « la reconnaissance officielle d'un français maghrébin possédant ses propres normes d'usage n'est cependant pas à l'ordre du jour. Pour qu'une communauté revendique une identité linguistique spécifique, encore faut-il qu'il y ait une variété locale autonome distincte du standard, que cette autonomie soit réelle ou purement fantasmée » Queféllec (2007). Le français en Algérie est un cas très particulier, sans pareil dans le monde, d'où les termes comme « le français algérien », « le françalgérien ». La reconnaissance d'un français algérien, comme l'est le français québécois, est une question de temps, malgré son refus par le front interne, les francophones purs, et le front externe, les Français. Selon Benzakour (2001 : 97) « le francarabe est perçu par les nostalgiques « du bon français » comme « un sous-produit, qu'il conviendrait d'écarter avant qu'il ne vienne concurrencer le français de France, seule langue véritablement reconnue ».

Queféllec (2007) renvoie la prédominance des phénomènes linguistique, dont nous avons cité quelques cas de figure, à deux facteurs : des facteurs externes (faillite du système éducatif incapable de véhiculer la norme hexagonale qu'il est censé diffuser) et un facteur interne en raison de la volonté des locuteurs d'affirmer leur spécificité et leur identité nationale ou régionale.

Au terme de cette recherche, nous pouvons dire que l'étude de l'usage du français en Algérie doit prendre en considération le critère scientifique. Proposer une description linguistique de l'usage, de la création et de l'adaptation des mots français au sein des différents parlers algériens serait un grand défi pour les linguistes algériens. Nous pensons qu'il est temps de sortir du cadre de l'intuition et du listing pour essayer de comprendre les mécanismes et les facteurs qui entourent l'usage du français par les Algériens qui s'approprient cette langue et la transforment de leur gré. Nous souhaitons que cette contribution puisse y faire le premier pas.

## Bibliographie

Candel, D., 2017, « Note sur la néologie en terminologie officielle en France. Le rôle des experts des domaines (1997-2017) ». *Neologica*, 11, p. 143-156.

Caubet, D., 1998. « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? ». *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues*, 14, p. 121-142.

Deroy, L. 1971, « Néologie et néologismes : essai de typologie générale ». *La banque des mots*, 1, p. 5-12.

Dubois, J. et al., 1999. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse-Bordas.

Dubois, J. et *al*., 2002. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.

Gaudin. F., Guepin, L. 2002. *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*. Paris : Édition Duclot.

Ghoul, Z. 2011. « Analyse de l'alternance codique dans le discours des professeurs de français des lycées de Ain-Fakroun wilaya d'Oum-El-Bouaghi ». Mémoire de Magister, Université Oum El-Bouaghi.

Grandguillaume, G. 2004. « Les langues au Maghreb : Des corps en peine de voix ». *Esprit,* 10, p. 92-102.

Guilbert, H. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.

Hagège, C. 1983. Voies et destins de l'action humaine sur les langues. In : Fodor, I. et Hagège, C. (dir.), La *réforme des langues. Histoire et avenir*, H. Buske Verlag Hambourg, p. 11-68.

Hamers, J. F., 1997. Interférence. In : Moreau, M.-L. (éd.), *Sociolinguistique, les concepts de base,* Bruxelles : Mardaga.

Horde, T. 1977. « Les Idéologues : théorie du signe, sciences et enseignement ». *Langages*, n ° 45, p. 42-66.

Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.

Martine et Olivier, le 25 juin 2005. Langue sauce piquante. In : Le blogue des correcteurs, Le *Monde. Fr*, https://www.lemonde.fr/blog/correcteurs/2005/06/ [consulté le 20 janvier 2024].

Mazot, A, 2021a. « Humour Et Créativité Lexicale : Analyse De Quelques Pancartes Des Manifestants Algériens ». *El Miaar*, 25(1), p. 1108-1118.

Mazot, A**,** 2021b. « L'humour comme marque d'émancipation dans les pancartes des manifestants algériens. Etude pragmatique ». *Revue Ichkalat,* 10 (3), p. 605-616.

Morsely, D. 2007. La langue française en Algérie. Retour sur un aspect de l'histoire de la langue française. In : Argod-Dutard, F. (éd.), *Le français : des mots de chacun, une langue pour tous, Rennes* : Presses universitaires de Rennes, p. 43-51.

Mounin, G. 2004. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadrige.

Queféllec, A. 2007. Variétés et variation : du français monocentré à la francophonie pluricentrique ?. In : Argod-Dutard, F. (éd.), *Le français : des mots de chacun, une langue pour tous*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p.53-66.

Queffelec, A. 2002. *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*. Paris : De Boeck Supérieur.

Sablayrolles, J.F. 2000. *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris : Honoré Champion éditeur.

Sablayrolles, J-F. 2002. « Fondements théoriques des difficultés pratiques des traitements des néologismes ». *Revue française de linguistique appliquée,* VII-1, p. 97-111.

Sebaa, R., 2002. *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*. Oran : Edition Dar el Gharb.

GERFLINT

© *Synergies Algérie*, nº 33, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42690100x
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-algerie